

Le 26 juin 2023

Remise de la pétition au Conseil Communautaire du Grand Annecy

Grand Annecy :

disparition des terres agricoles, coût exorbitant du logement : STOP

Le Grand Annecy a engagé l'élaboration d'un PLUi HMB qui va décider de l'avenir du territoire au moins pour les 15 prochaines années. L'orientation politique de document sera fixée dans le **PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable)** qui va être adopté par un vote du Conseil Communautaire le 29 juin.

Un collectif de 27 organisations a recueilli l'adhésion de 4719 citoyens signataires d'une pétition demandant au Conseil Communautaire de revoir son projet de PADD.

Le collectif remet ce jour la pétition à la Présidente du Grand Annecy.

Les signataires de la pétition disent clairement au Grand Annecy qu'**il n'y a pas, loin s'en faut, consensus sur le projet de PADD**, volet politique du PLUi-HMB .

Les différentes discussions du collectif avec les élus en charge de l'élaboration du texte font ressortir **les profondes divergences** suivantes :

1° Contrairement à ce qu'il affirme, **le Grand Annecy ne se donne pas les moyens d'aller vers un territoire apaisé**. Sans choix politiques forts, **l'écart va se creuser entre d'une part les habitants à revenus moyens et modestes et les habitants aisés**, souvent frontaliers. Ces derniers, pour qui la cherté de la vie n'est pas un problème manifestent déjà dans certains quartiers un refus de mixité sociale, de création de logements aidés proches de leur domicile.

Si on accueille 1600 habitants supplémentaires chaque année sans donner une priorité à des logements accessibles, la fracture de notre société va se creuser. C'est pourquoi nous maintenons qu'une politique de construction avec **2/3 des logements aidés ou encadrés** (à l'instar des décisions prises par la commune d'Annecy) pourrait **éviter l'exclusion des actifs locaux** aux revenus modestes.

Nous reprecisons que **nous ne sommes pas contre la réalisation de nouvelles constructions** (ou réhabilitations) mais nous demandons qu'elles soient réalisées sans consommation de terres agricoles, c'est à dire par le restructuration de secteurs déjà urbanisés.

2° En cinquante ans les **surfaces agricoles** sont passées de 23 789 à 16 056 hectares, soit une **diminution de plus de 30%**. A l'heure où tous les experts nous disent que le dérèglement climatique s'aggrave de jour en jour, dépassant les pires estimations, nos élus décideraient l'**artificialisation de 250 hectares de terres agricoles** (donc perdus pour une production nourricières pour des décennies) !.

Et ce avant même d'avoir fait un inventaire précis des surfaces, dans les zones déjà urbanisées, qui pourraient accueillir des constructions nouvelles (friches industrielles, « dents creuses », parkings démesurés, possibilités de densification de zones déjà artificialisées...).

Nous maintenons donc notre demande de **stopper toute artificialisation** et ceci au nom des générations futures qui jugent déjà très négativement les choix d'aménagement de certaines communes de la première et deuxième couronne.

Nous attirons particulièrement l'attention sur le **projet de nouvelle zone industrielle à Poisy**. Est-il raisonnable de promouvoir encore et toujours une croissance industrielle alors que les entreprises locales n'arrivent pas à recruter et que notre territoire est au plein emploi ?

Que dire du choix de bâtir cette nouvelle zone d'activités en détruisant des Terres Agricoles plutôt que de chercher à réutiliser des friches industrielles ? et alors même qu'un redéploiement des nombreuses surfaces sous utilisées dans la zone d'Epagny permettrait largement de répondre aux besoins ? N'est-il pas paradoxal de développer une zone d'activités industrielles en supprimant une zone d'activités agricoles ? Que dire de la **priorité donnée aux intérêts financiers au mépris de l'urgence écologique et de l'intérêt général**. Nous nous opposerons fermement à de telles dérives.

3° Notre Territoire est très en retard en terme d'autonomie alimentaire :actuellement **moins de 1% de la nourriture consommée par les habitants du Grand Annecy est produit localement**.

A l'opposé du PAT et de son plan d'actions dépourvu d'objectifs chiffrés, nous maintenons qu'un **objectif d'autonomie de 10%** serait un challenge à la fois ambitieux et réaliste.

Cet objectif de 10% nécessiterait **d'ajouter, aux 34 hectares de maraichage existant actuellement, un peu plus de 50 hectares** c'est à dire moins de deux ha par commune du Grand Annecy !!! Bien sûr les hectares ne suffisent pas et un plan d'aides aux paysans souhaitant s'installer serait nécessaire (accès à un logement (voir chap1°), accès à l'eau, formation, possibilité d'installer des serres et des bâtiments agricoles sur les terrains, contrats d'approvisionnement pour les cantines scolaires ...).

Nous avons bien noté l'engagement de la Présidente du Grand Annecy d'analyser les implications d'un objectif de 10% d'autonomie alimentaire et nous demandons que les citoyens soient associés à cette analyse et informés des résultats.

En conclusion, nous nous demandons à tous, élus et habitants, d'avoir à l'esprit la conclusion d'une prospective publiée il y a quelques mois : « **Annecy sera en 2040 la ville française qui subira les journées de canicule les plus nombreuses** ».

Comment peut se satisfaire d'un projet de PADD qui, même s'il affiche de nombreuses intentions allant dans le sens du « changement de modèle » qu'il annonce en introduction, ne prend pas des mesures courageuses pour préserver toutes les terres agricoles, la biodiversité et le bien être de ses habitants ?